

Limité à
25
Stagiaires

De Septembre 2026 à Juillet 2027

Moniteur sportif de Natation

DU BLOC 1 À 5 (NATATION COURSE/WATER-
POLO/NATATION ARTISTIQUE)



Dates du positionnement : Du 3 au 4 septembre 2026

Ouverture des inscriptions : 1er juin 2026

Clôture des inscriptions : 23 Août 2026

CODE RNCP : RNCP39098

Prérequis d'inscription :

- Être âgé de 16 ans minimum
- Être licencié à la FFN
- Titulaire du PSE1 à jour de la formation continue
- Casier judiciaire au bulletin n°3 vierge
- Certificat médical de non contre-indication
- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir section EPEF) ou être titulaire du BNSSA à jour
- Avoir réalisé une performance permettant de justifier d'une pratique de niveau régional ([Cf Tableau de performance à réaliser](#)) dans la discipline choisie pour la formation ou être titulaire du Brevet fédéral 1er degré de la Fédération française de natation à jour de la formation continue, ou fournir un justificatif permettant d'attester d'une licence issue d'une pratique compétitive ou de loisirs, quelle que soit la discipline au sein de la Fédération française de natation.

Lieu de la formation :

- Salles de formation (Maison Régionale des sports - 13 Rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine)
- Positionnement : Maison Régionale des sports - 13 Rue Jean Moulin - 54510 Tomblaine

Cours essentiellement les lundi et mardi

Formation ouverte si un minimum de 8 stagiaires

Pour s'inscrire



**Formation ouverte à l'apprentissage
(voir conditions en fin de fiche)**



Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation vise à la préparation et à l'obtention du Moniteur sportif de natation dans des disciplines de la fédération. Titre à finalité professionnelle homologué de niveau IV (BAC...). Seuls les clubs de la FFN font appel à la certification "moniteur sportif de natation" dans la mesure où celle-ci est centrée sur le métier d'entraîneur de niveau régional. Le titulaire est capable de :

- Conduire en sécurité les apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale
- Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
- Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale
- Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale



Organisation de la formation

Cette formation **se réalise en alternance** entre les séquences de formations théoriques en centre de formation et les séquences de stage en situation de travail en structure. Ces heures en alternance seront effectuées sous l'autorité d'un tuteur et sont réparties de Septembre à Juillet ou Août 2027. Le choix de la date de fin de stage est à préciser lors du positionnement en formation.

Le nombre d'heures en centre et en entreprise, pour chaque stagiaire, sera précisé dans le PIF (Plan Individuel de Formation). La formation est construite autour du rythme suivant : Formation en centre sur des regroupements d'une ou deux journées identifiés (**lundi/mardi**) et Alternance sur les autres jours de la semaine.

Lors des séquences en alternance, le stagiaire est obligatoirement accompagné par un tuteur, justifiant d'une expérience professionnelle et d'une qualification suffisantes. Ainsi, la personne assurant la fonction de tuteur est titulaire au moins d'un diplôme équivalent ou supérieur au diplôme en cours depuis au moins 2 ans et doit obligatoirement être majeure et conventionner avec l'ERFAN (au travers de la convention de mise en situation professionnelle). Dans un souci de charge pédagogique, l'ERFAN veillera à ce que le tuteur n'ait pas plus de 2 stagiaires. La fonction tutorale peut être partagée entre plusieurs personnes constituant une équipe tutorale au sein de laquelle sera désigné un « tuteur référent » qui assurera la coordination de l'équipe et la liaison avec l'ERFAN. Le responsable de la structure et le tuteur doivent organiser l'accompagnement du développement des compétences de leur stagiaire en accord avec l'organisme de formation. Les activités professionnelles du stagiaire dans sa structure d'alternance doivent être réparties de façon cohérente et prendre en compte l'organisation de la formation et les contenus abordés en centre. Des temps d'accompagnement du stagiaire par son tuteur ou certains membres du comité de direction doivent être mis en place pour concevoir et réaliser un projet favorable au développement de la structure et évaluer les progrès du stagiaire.

Volume horaire total (natation course)	796,00	
Détails du parcours	En centre (en heure)	486,00
Individualisé de formation	Dont FOAD (en heure)	129,00
	Stage en structure d'alternance (en heures)	276,00



Modalités de positionnement

La formation MSN que nous mettons en place cible l'ensemble des personnes souhaitant devenir éducateur ou entraîneur de natation. Dans le cas où des stagiaires présenteraient des blocs déjà acquis dans le cadre d'autres formations nous avons identifié dans notre ruban pédagogique les contenus de formation que les stagiaires pourraient se voir alléger après le positionnement. Notre séquence de positionnement s'organise en plusieurs temps :

- Entretien visioconférence à la suite de votre inscription en qualité de pré-positionnement pour les personnes souhaitant réaliser leur formation en apprentissage
- Pratique d'auto-positionnement (lors de l'inscription en formation dans le dossier d'inscription et lors de la clôture des inscriptions, un questionnaire de compétence est envoyé aux stagiaires pour complétude).
- La phase de présentation de la formation en salle
- La phase d'entretien individuel à visé motivationnelle
- La phase de mise en situation et de pratique sportive

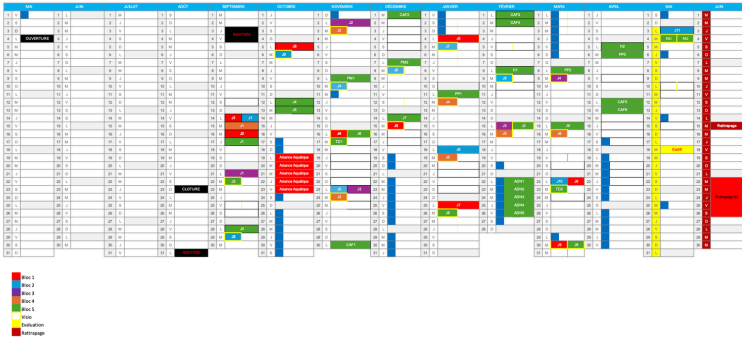
Après un temps d'harmonisation de l'équipe pédagogique, celle-ci proposera un parcours individualisé de formation au candidat comprenant des allègements ou des renforcements de formation et prenant en compte les dispenses éventuelles d'un ou plusieurs blocs (en référence aux arrêtés et référentiels en vigueur). Le candidat sera libre d'accepter ou de refuser l'offre de formation.

L'alternance se déroulera dans des structures différents agréées par la Fédération française de Natation et disposant de nageurs de la catégorie Jeunes allant du niveau Départemental au niveau Régional. Le candidat propose des structures lors de son inscription en formation via la fiche « structure d'alternance » nécessaire à l'édition de la convention de mise en situation professionnelle, néanmoins ce choix sera validé conjointement entre le directeur de l'ERFAN et le candidat à partir du positionnement. Si le candidat n'a pas trouvé de structure lors de son inscription, l'ERFAN s'engage à l'aider dans la recherche et la mise en relation avec une structure de son réseau. L'ERFAN privilégiera alors une ou des structures proches de son lieu de domiciliation.

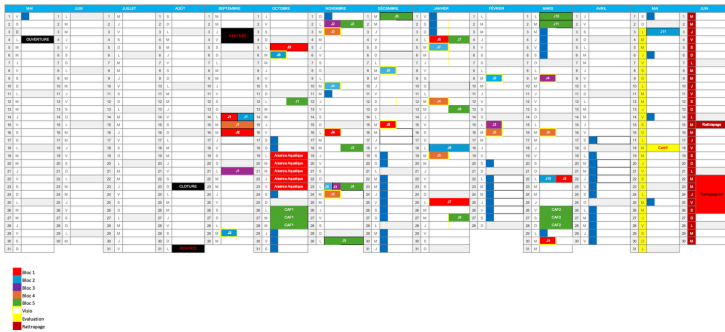
Volume horaire total (water-polo/natation artistique)	700,00	
Détails du parcours	En centre (en heure)	430,00
Individualisé de formation	Dont FOAD (en heure)	171,00
	Stage en structure d'alternance (en heures)	279,00

Calendriers des formations :

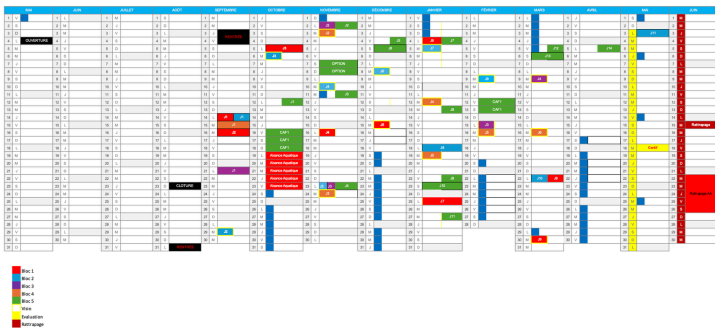
Natation course



Water-polo



Natation artistique





Contenu de la formation

Durant cette formation, l'ensemble des contenus vous permettra d'obtenir les compétences et certification suivantes :

- Bloc 1 : Conduire en sécurité les apprentissages sportifs au sein d'une structure fédérale
 - A1 - Conception d'un cycle de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
 - A2 - Organisation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
 - A3 - Conduite en sécurité, d'une séance pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs
 - A4 - Évaluation de séances pour un groupe ayant pour objectif l'acquisition des apprentissages sportifs en sécurité
- Bloc 2 - Conduire un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
 - A1 - Réalisation d'un diagnostic de la structure et de son environnement et élaboration d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
 - A2 - Mise en œuvre et suivi d'un projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
 - A3 - Évaluation d'un projet d'activité ou de manifestation et communication interne de son bilan
- Bloc 3 - Valoriser les activités et le projet d'activité ou de manifestation au sein d'une structure fédérale
 - A1 - Communication auprès des différents publics
 - A2 - Réalisation d'actions de promotion d'un projet d'activité ou de manifestation
- Bloc 4 - Accompagner des dirigeants au sein d'une structure fédérale
 - A1 - Accompagnement des dirigeants dans l'accueil de bénévoles et la gestion de la structure fédérale
 - A2 - Sensibilisation des dirigeants aux certifications fédérales et aux politiques ministérielles de citoyenneté
- Bloc 5 - Entraîner en sécurité dans le cadre d'une pratique compétitive au sein d'une structure fédérale
 - A1 - Conception d'un cycle d'entraînement et d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives »
 - A2 - Conduite en sécurité d'une séance dans le cadre des « pratiques compétitives » dans chacune des disciplines
 - A3 - Évaluation des effets dans le cadre de cycle d'entraînement, de séances, ou de compétitions

Obtention des compétences d'entraîneur de nageur jusqu'au niveau régional

Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmatives, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative. La formation, à visée pratique et méthodologique, se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels. La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif. Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

- Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
- Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
- Recadrage et actions de remédiation
- Travaux collaboratifs en sous-groupes
- Pour la partie FOAD : autoformation accompagnée à distance, travail collaboratif à distance, plateforme e-learning, classes virtuelles, ressources numériques, ...

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.

Modalités de suivi de la formation :

Utilisation de bilans réguliers : entre le stagiaire et l'ERFAN, entre le stagiaire et le tuteur, entre le stagiaire, le tuteur et l'ERFAN ainsi qu'entre le tuteur et l'ERFAN

- Attestations d'assiduité signées par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel par le tuteur lors des séquences en alternance.
- Justificatifs des évaluations réalisés lors des séquences à distance.
- Tableau de suivi des stagiaires en formation en centre (présentiel, comportement, compétences)
- Utilisation d'un livret du stagiaire
- Suivi pédagogique de la formation sur le lieu de l'alternance (grilles de tuteur et période de suivi téléphonique)
- Chaque stagiaire à la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.

Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.



MODALITES D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences de l'apprenant se fera tout au long de la formation sous forme d'épreuves formatives et certificatives effectuées régulièrement au regard des objectifs de la formation.

Un bilan régulier de la progression pédagogique sera réalisé par le tuteur référent du stage en alternance et les apprenants lors d'un entretien personnalisé afin de repérer les difficultés d'apprentissage rencontrées et le prévoir, si nécessaire, des heures de soutien supplémentaires

Moyens pédagogiques :

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique). Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

Salle de cours :

- Salles de cours accessibles aux personnes handicapées. □ Vidéo projecteur
- Tableau papier
- Connexion internet
- Matériel de secourisme et d'oxygénothérapie
- Matériels d'aquagym et de circuit training
- Supports pédagogiques
- Exercices pratiques – Photocopies - présentation Powerpoint - supports multimédias – manuels pédagogiques et techniques
- Pour la partie FOAD : Utilisation de la plateforme nationale collaborative E-swim (Claroline connect).

Modalités d'évaluation :

Résultats des évaluations continues des compétences (QCM, tests de connaissances par écrit, épreuves écrites de contrôle des connaissances régulièrement au regard des objectifs de la formation) et des connaissances techniques et comportementales de l'apprenant en formation.

- Résultats de l'évaluation des compétences techniques et comportementales de l'alternant par le tuteur de la structure d'accueil.
- Grille d'évaluation du suivi de l'acquisition des compétences en entreprise par le tuteur
- Grille de certification de la FFN

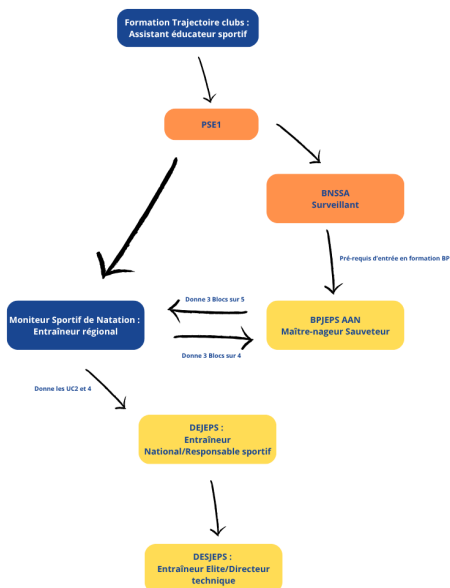


Équivalences, suites de parcours et passerelles

Équivalences :

	Dispense du test de sécurité pour les EPEF	Dispense de l'exigence de performance pour les EPEF	Dispense du test de sécurité des EPMSF	Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5
Dispenses								
BNSSA* à jour du maintien des acquis	X		X					
BF* du 1 ^{er} au 5 ^{ème} degré délivré par la FFN*		X	X					
Équivalences de blocs								
BPIEPSAAN* (arrêté de Juillet 2021) à jour CAEP MNS licencié au sein d'une structure fédérale + justifiant d'une année de licence au sein de la FFN *	X		X	X	X	X		
Équivalences du titre du MSN								
DEJEPS* mentions NC/NS/PL/WP				X	X	X	X	X
DESJEPS* mentions NC/NS/PL/WP				X	X	X	X	X

Tous les diplômes permettant une dispense ou une équivalence, nécessite d'être à jour de la formation continue réglementairement prévue dans les textes régissant le diplôme.





Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lorsqu'un candidat à l'entrée en formation du moniteur sportif de natation est en situation de handicap et nécessite que l'on prévoise un ou des aménagements, il doit faire une demande auprès du référent handicap de la Fédération française de natation, au plus tard 2 mois avant l'inscription aux exigences préalables à l'entrée en formation ou en formation. Cette demande se fait via le dossier de « demande d'aménagements pour les personnes en situation de handicap, à une formation de la Fédération française de natation » à se procurer auprès de l'Organisme de formation partenaire ou sur le site internet de la Fédération française de natation. Cette décision est prise après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport, ou la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, sur la nécessité d'aménager, le cas échéant :

- les tests d'exigences préalables;
- la formation, ou les épreuves certificatives;
- ou l'épreuve dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;
- la décision est communiquée à l'organisme de formation concerné qui doit mettre en place ces aménagements.

La Fédération française de natation examine la compatibilité du handicap justifiant les aménagements mentionnés avec l'exercice professionnel de l'activité du diplôme, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport, ou la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

Quelques informations sur la démarche:

- Ce formulaire est à compléter obligatoirement pour pouvoir y prétendre.
- La Fédération française de natation examine la compatibilité du handicap justifiant les aménagements mentionnés avec l'exercice professionnel de l'activité du diplôme.
- La Fédération Française de Natation peut apporter une restriction aux conditions d'exercice ouvertes par la possession du diplôme (dans le cadre des diplômes délivrés par la Fédération française de natation uniquement).
- La Fédération française de natation, dans le cadre de cette demande, peut vous demander l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport, ou la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.
- Dans le cas où vous souhaiteriez faire appel à des financements concernant les mesures de compensation éventuelles, veuillez faire cette demande au plus tard 2 mois avant l'inscription aux exigences préalables à l'entrée en formation.
- La réponse à ce formulaire peut être suivie d'un entretien avec le référent handicap de la Fédération française de natation et le responsable pédagogique de la formation visée.



Tarif pour la réalisation de la formation en fonction de la situation du stagiaire :

Formation	Nombre d'heure total	Positionnement (en heure)	Apports théoriques (en heure)	Visite de stage, évaluation intermédiaire et bilans de formations (en heure)	Certifications (en heures)	Frais de dossier (en €)	Coût horaire	Coût total (en €)
MSN complet NC	486	21	437,5	19	8,5	25,00 €	11,00 €	5 371,00 €
MSN complet NC (En apprentissage)	486	21	437,5	19	8,5	25,00 €	16,00 €	7 801,00 €
MSN complet WP/NA	359	21	310,5	19	8,5	25,00 €	11,00 €	3 974,00 €
MSN complet WP/NA (En apprentissage)	359	21	310,5	19	8,5	25,00 €	16,00 €	5 769,00 €
MSN NC (Titulaire du BPIEPS AAN)	278	21	235	19	3	25,00 €	11,00 €	3 083,00 €
MSN NC (Titulaire du BPIEPS AAN) (En apprentissage)	278	21	235	19	3	25,00 €	16,00 €	4 473,00 €
MSN WP/NA (Titulaire du BPIEPS AAN)	151	21	108	19	3	25,00 €	11,00 €	1 686,00 €

Financement possible :

- ✔ Contrat d'apprentissage
- ✔ Contrat de professionnalisation
- ✔ Financement CPF
- ✔ CPF de transition professionnelle
- ✔ Promotion par alternance - Pro-A
- ✔ Plan de développement des compétences (OPCO)
- ✔ Aide individuelle à la formation (AIF)
- ✔ FNE
- ✔ Autofinancement



Vous vous rappelez que le coût de la formation est complètement pris en charge de le cadre d'un contrat d'apprentissage !

Pour les clubs souhaitant avoir de plus amples informations concernant les possibilités d'accompagnement des stagiaires dans leur projet de formation, vous pouvez consulter nos ressources réalisées par la commission ressources et emploi de la Ligue Grand-Est de Natation. N'hésitez pas à les contacter !

<https://lge-natation.fr/ressources-et-emploi/>



Contacts

Référent pédagogique	LANG	Amandine	06 26 21 04 75	amandine.lang@lge-natation.fr
Référent FOAD				
Référent Handicap	CURE	Antoine	06 30 39 51 68	antoine.cure@lge-natation.fr
Référent COVID				
Référent Administratif	CREUSOT	Elodie	06 14 35 05 88	elodie.creusot@lge-natation.fr



Indicateur de résultat

Formation	Saison	Taux de satisfaction des stagiaires	Nombre de stagiaire	Nbre de réussite	Nbre d'échec	Nbre d'abandon	Taux d'abandon	Taux de rupture des contrats	Taux de réussite	Taux d'insertion professionnelle
MSN Complet	2020-2021	100,00%	2	2	0	0	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
MSN Complet	2021-2022	100,00%	2	2	0	0	0,00%	0,00%	100,00%	50,00%
MSN Complet	2022-2023	81,25%	24	19	2	3	12,50%	12,50%	79,17%	100,00%
MSN Complet	2023-2024	79,00%	17	14	3	0	0,00%	0,00%	82,35%	100,00%
MSN Complet	2024-2025	76,90%	23	23	0	0	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%

Pour s'inscrire

